

28 septembre 2009

Collectif **SEMO** <http://www.dangersemo.com/>
Sauvons nos Enfants des Micro-Ondes.

Communiqué de presse



VIDÉOTRON dévoile sa nouvelle image



Conseil de presse du Québec vs le «Pouvoir Infini» (Vidéotron-Quebecor)

Le SEMO avait porté plainte auprès du Conseil de presse à l'effet que la publication à la première, deuxième et troisième pages du Journal de Montréal de photos d'enfants utilisant des téléphones cellulaires constituait de la publicité pour des téléphones cellulaires auprès des enfants.

Le Conseil de presse, dans la décision D-2009-03-056 du 18 septembre 2009, ne considère pas que cela constitue de la publicité auprès des enfants, le lien entre la direction du Journal de Montréal et Vidéotron n'ayant pas été établi à sa satisfaction.

Ce faisant le Conseil a refusé la plainte du collectif SEMO dénonçant la publicité déguisée, le conflit d'intérêts et l'absence de mention des risques pour la santé des enfants. Le Conseil a refusé de défier le «Pouvoir Infini» de Quebecor...

La convergence médiatique au service de «distractions culturelles» est une chose. La convergence pour la négation d'une problématique sanitaire sérieuse en est une autre (effets des micro-ondes des communications sans fil sur les enfants) et se doit d'être dénoncée haut et fort.

La problématique des effets des micro-ondes est réelle dans notre société moderne. Le constat scientifique d'effets néfastes sur la santé existe et les appels à la prudence des autorités sanitaires viennent de partout. Le dernier en lice provient de la directrice de l'agence européenne de l'environnement, Mme. Jacqueline Mc Glade, (conférence «Cell Phones and Health: Science and Public Policy»- 15 sept. 2009 Washington)

«... The evidence is now strong enough, using the precautionary principle, to justify the following steps:

1. For governments, the mobile phone industry, and the public to take all reasonable measures to reduce exposures to EMF, especially to radio frequencies from mobile phones, and particularly the exposures to children and young adults who seem to be most at risk from head tumours....»

À défaut du Conseil de Presse, le collectif SEMO espère que la Santé publique du Québec, dénoncera prochainement cette situation, dans son rapport à venir cet automne, en émettant une mise en garde concernant l'utilisation des technologies de communication sans fil par les jeunes, et du même souffle limiter la publicité directe et indirecte pour les enfants.

Au cours des derniers mois, seules des publications indépendantes ont abordé ce sujet:

- Le journal La Semaine (!) a publié le 5 septembre un bon dossier intitulé «*Le danger des ondes qui nous entourent*».
- Le SEMO salue le courage de la rédaction du Quotidien MÉTRO qui a publié le 10 septembre un excellent article sur le sujet; à l'intérieur des 24 premières pages de cette édition où on retrouvait pas moins de sept pages de publicité pour les cellulaires...
- De plus dans cet article, les responsables de la partie canadienne de l'étude internationale Interphone avouaient qu'il travaillait très fort pour invalider le lien prouvé par d'autres pays entre l'utilisation intensive du cellulaire et le cancer... (Cette étude est financée par les cics de cellulaire et la publication des résultats est retardée depuis 4 ans par le Canada...)
<http://www.journalmetro.com/ma%20vie/article/306254--le-cellulaire-est-il-la-cigarette-de-l-an-2000>

Voici un résumé des dossiers pour des cics convergentes:

- Le Devoir, distribué par Quebecor, n'a jamais publié un seul article faisant état de cette problématique;
- Dans La Presse, un éditorialiste a ridiculisé le Principe de Précaution pour les enfants utilisant les communications par micro-ondes; (Mario Roy, 25 mai 09)
- La revue Actualité, propriété de Rogers, n'a jamais publié un dossier sur la contestation au Québec des antennes relais près des maisons et des écoles., écrit en avril 2009 par leur chroniqueuse régulière en matière de santé.

Enfin, voici un lien pour un excellent article de l'émission de CBC Market Place : «*Aucun Principe de Précaution pour les enfants au Canada*»

http://www.cbc.ca/marketplace/2009/generation_cellphone/main.html

La société du Québec est-elle d'accord avec cette situation ?

Les leaders d'opinion de notre société doivent-ils se prononcer sur ce sujet ?

Décision du conseil de presse, références et autres nouvelles sur le site Internet "dangersemo.com "

---Merci de faire circuler ce communiqué aux personnes intéressées---

Pour plus d'informations,

François Therrien

450 471 8371

Porte-parole du collectif SEMO

ftherrien@aei.ca

Site internet <http://www.dangersemo.com/>